



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2015

L'an deux mille quinze, le vingt-deux octobre, à 20h, le conseil municipal, dûment convoqué en date du seize octobre 2015, s'est réuni en Mairie de Larajasse sous la présidence de Monsieur Fabrice BOUCHUT, Maire.

Etaient présents : Fabrice BOUCHUT, Jean-Michel CALVI, Claude GOY, Christiane FONT, Lionel MILETIC (arrivé à 20h40), Franck GUILLON, Franck ESSERTEL, Marie Christine PONCET, Régis GUINAND, Geneviève FAYOLLE, Marie-Andrée COUTURIER, Christine DENIS, Anne DITCHFIELD, Jérôme GUBIEN, Anne Sophie BOUTEILLE, Karine FONT, Guy RAGEY

Absents :

Excusés :

Pouvoirs : Lionel MILETIC à Guy RAGEY

Secrétaire de séance (L2121-15 CGCT) : Claude GOY

- **Approbation du compte-rendu de la séance précédente**

Le compte-rendu de la séance précédente en date du 17 Septembre 2015 est approuvé à l'unanimité.

- **Préambule**

Monsieur David BROSSE a présenté sa démission au conseil municipal de Larajasse. Cette démission est effective depuis le 21 octobre 2015.

- **Délibérations**

⇒ ***N° 2015-52 : Approbation Agenda d'accessibilité programmée***

M. le Maire expose, qu'avant le 27 septembre 2015, les gestionnaires des ERP (établissements recevant du public) ont désormais l'obligation, pour mettre leurs établissements en conformité avec les obligations d'accessibilité, de s'engager par la signature d'un Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP).

L'Ad'AP correspond à un engagement de procéder aux travaux dans un délai déterminé et limité. Le diagnostic de l'accessibilité des ERP de la commune réalisé par le cabinet SOLEUS a montré que huit ERP n'étaient pas conformes au 31/12/2014 à la réglementation en vigueur en 2014. Ceux en conformité ont fait l'objet d'une attestation d'accessibilité envoyée au préfet.

La commune de Larajasse a élaboré son Ad'AP sur trois ans pour l'ensemble des ERP communaux, comportant notamment le phasage et le coût annuel des actions projetées. Le budget global pour la réalisation de ces travaux est de 100 000 € sur trois ans. Les ERP concernés sont : Centre d'accueil, Soleil Couchant, Salle Ste Anne, Salle des Murataires, Toilettes publiques de L'Aubépin, Bar des Gones, Vestiaires du stade et Ancienne école de L'Aubépin. Pour des raisons techniques, des dérogations seront demandées concernant la réalisation de certains travaux dans certains bâtiments.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-53 : Approbation de retrait de huit communes du SYDER**

M. Le Maire présente la demande de huit communes de la Métropole de Lyon de se retirer du SYDER : Corbas, Jonage, Lissieu, Marcy l'Etoile, Meyzieu, Moins, Quincieux et Solaize.

Le retrait de ces communes est subordonné à l'accord des conseils municipaux exprimé dans les conditions de majorité requises pour la création du SYDER.

Adopté comme suit :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

⇒ **N° 2015-54 : Tarif des insertions publicitaires dans le bulletin municipal**

Les insertions publicitaires au bulletin municipal permettent de réduire le coût du bulletin. Les entreprises payent une somme que le conseil municipal doit définir. Les chèques sont libellés au nom d'IML, qui, par la suite, nous fait parvenir une facture où sont déduites les participations des entreprises au coût total d'impression du bulletin. Les publicités permettent de réduire le coût du bulletin de près de 1800 €.

Tarifs proposés, et pratiqués depuis deux ans :

- Pour les entreprises, artisans ou autres installés sur la commune de Larajasse :
 - 1/4 page = 70 €
 - 1/10 page = 55 €
- Pour les entreprises, artisans ou autres installés hors du territoire communal :
 - 1/4 page = 125 €
 - 1/10 page = 80 €

Adopté à l'unanimité

⇒ **N° 2015-55 : Vente terrain à bâtir au lieudit « Les Martinières » - Parcelle F1164**

Monsieur le Maire présente le projet de vendre une parcelle de terrain cadastrée F n°1164, au lieudit « Les Martinières ». Monsieur Michael AUPLAT et Madame Audrey REYNARD souhaitent se porter acquéreur de ce terrain. Le prix de vente du terrain s'élève à 69 000 € pour une surface de 928m².

Adopté à l'unanimité

⇒ **N° 2015-56 : Modification des statuts de la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal du projet de modification des compétences et des statuts de la Communauté de Communes « les hauts du lyonnais ». Le Conseil communautaire dans sa séance du 21/10/2015 a approuvé la modification des statuts en ce qui concerne la petite enfance. En effet, les statuts de la CCHL en matière de petite enfance, tels qu'ils sont rédigés actuellement, sont trop généraux : « *Mise en place d'une politique de l'enfance de 0 à 6 ans menée dans le cadre de politique contractuelle.* » Les services préfectoraux en ont déduits que la commune de Duerne n'exerçait plus de compétence en matière de petite enfance 0 à 6 ans et ne pouvait donc pas adhérer à une société publique locale créée dans ce domaine. La proposition de modification des statuts a donc pour objectif d'apporter plus de précisions sur ce qui est fait actuellement par la communauté. Ce projet a été validé par les services de l'Etat.

Monsieur le Maire donne lecture du projet de modification des statuts.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-57 : Subvention APEL**

Monsieur Régis Guinand présente la demande de subvention de l'APEL qui souhaite bénéficier d'une réduction de tarif concernant la location du pôle d'animation pour leur traditionnel goûter de Noël qui lui sera facturé 170 € par la Commune.

Lors de la refonte des tarifs de location pour 2015, certains tarifs ont été supprimés, dont celui pour l'organisation de manifestations à but non lucratif. La commission « Jeunesse, sports et relations aux associations » propose d'attribuer à l'association une subvention de 100,00 €. Il restera donc à charge de l'APEL la somme de 70 €.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-58 : Création d'un poste d'agent technique – Technicien 1^{ère} classe**

Monsieur le Maire informe le conseil qu'afin de pouvoir recruter un responsable agent technique, il convient de créer un nouvel emploi sur la Commune : technicien principal 1^{ère} classe (catégorie B).

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-59 : Subvention « Association les amis de l'école publique du Mazel »**

Madame Claude Goy présente la demande de subvention de l'« Association les amis de l'école publique du Mazel » de 2 083,17 € afin de financer le déficit de la garderie.

Adopté à l'unanimité.

⇒ **N° 2015-60 : Subvention voyages scolaires**

Monsieur le Maire présente la subvention « voyages scolaires » accordée chaque année aux écoles de la commune (24€ par élève) afin de participer aux coûts des sorties scolaires. Il est proposé d'attribuer la somme de 1 369 € à l'OGEC, représentant le solde non utilisé pour l'année 2015.

Adopté comme suit :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

⇒ **N° 2015-61 : Désignation d'un représentant à la commission sociale des charges transférées de la Communauté de Communes Les Hauts du Lyonnais**

La Communauté de Communes les Hauts du Lyonnais a mis en place une commission locale d'évaluation des charges transférées pour notamment travailler sur les attributions de compensation. Le principe est de reverser à la Communauté de Communes une certaine somme correspondant aux compétences que la Commune lui a transférées.

Suite à la proposition de M. Le Maire, M. Franck Guillon a accepté de représenter la Commune au sein de cette Commission.

Adopté comme suit :

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 1

- **Questions diverses**

Commission Jeunesse, sports et relations aux associations

- Réservation du pôle d'animation le samedi 30/04/2016 par l'association RAPIVH pour l'organisation de leur journée de solidarité. Déjà organisée sur LARAJASSE en 2006. Ils demandent la gratuité de la location mais seraient prêts à participer aux frais de nettoyage et de chauffage. A titre exceptionnel, la commission propose de répondre favorablement
- Demande de l'association « AutoRacingRhoneAlpes » pour occupation du parking du pôle d'animation. Cette demande porte sur 2016, pour tous les 3èmes dimanche du mois, pour l'organisation d'une concentration de voitures sportives (récentes et anciennes) avec vente de boissons et sandwiches... Demande de garanties (statuts, assurances, identités, déclaration Préfecture...) et redevance de 50 euros.
- Rencontre avec le Twirling pour faire le point sur diverses choses : changement de bureau, vie du club, manifestations, subventions... Le club demande la mise en place d'un placard dans le local infirmerie en remplacement des anciennes armoires. Fourniture du matériel (rayonnages, portes, charnières...) au club qui prendrait à sa charge l'installation.
- Calendrier des fêtes : la réunion a eu lieu le vendredi 16/10. Présence d'une vingtaine d'associations.
- La commission a été conviée le jeudi 15/10 à la présentation des comptes de la soirée du 13 juillet par le foot et les pompiers. Le bénéfice total sur la soirée est d'environ 1 000 €. Le foot a confirmé sa volonté de se retirer de l'organisation. Le Twirling club serait intéressé. Les pompiers informent du risque de ne plus avoir les agréments nécessaires pour tirer le feu d'artifice en 2016.

Commission urbanisme

- Traitement des dossiers d'urbanisme en cours

Commission culture

- Succès de la journée du patrimoine, avec près de 250 personnes présentes. Réunion de la commission le 3 novembre pour bilan et idées pour la prochaine. Finances : 138 € de costumes et 200 € pour le maréchal
- Succès de Jazz en balade, avec près de 70 personnes présentes tout au long de l'après-midi et de la soirée.
- La commission va maintenant travailler activement sur le jumelage et fera bientôt des propositions.
- **Festival cinéma Hauts en Images**
 - o Vendredi 30 octobre 20 H : projection au Moulin Bénière
 - o Samedi 31 octobre et dimanche 1^{er} novembre : atelier création de film au soleil couchant
 - o Du lundi 2 novembre au vendredi 6 novembre : résidence de la cinéaste Marie Tavernier à la villa Mary (bibliothèque)
 - o Vendredi 6 novembre 20 H : projection à l'école publique

Commission Economie

- Succès du marché des producteurs, créateurs, artisans et commerçants : 54 exposants. 350 à 400 visiteurs. Cette nouvelle formule semble emporter un avis favorable unanime. Le bilan sera fait lors d'une réunion le 2 novembre pour dresser les perspectives du futur marché. Côté finances :
 - o Apéritif : 64,84 € + 150 € pour les musiciens
 - o Imprimeur : 404,40 €
 - o Total : 619,24 €
 - o Dépenses non comptabilisées : salles du pôle, temps d'agents communaux.

Commission Ecole

- Car scolaires :
 - o 14 enfants inscrits
 - 8 sur la partie basse de la commune
 - 6 sur la partie haute
 - o Le matin les enfants du bas de la commune sont ramassés en 1^{er} puis déposés à la garderie ensuite le minibus va chercher les enfants de Lamure, le soir c'est l'inverse.
- Garderie :

- Très peu d'enfants à la garderie cette année, cette baisse s'était déjà amorcée l'année dernière sur l'école publique (déficit de + de 2000€). Il n'y a pas encore de chiffres concernant l'école privée. Nous allons revoir les horaires et diminuer les personnels si besoin.
- Cantine : bon retour des familles
- Temps d'activités périscolaires : la fréquentation est très importante
- Pharmacie : il faut prévoir une trousse de pharmacie pour les temps de cantine et garderie
- Conseil municipal des enfants :
 - Composition : 6 enfants par école (3 CM1 – 3 CM2)
 - Election en fin d'année
 - Votants :
 - CE2 – CM1 – CM2 à l'école publique
 - CM1 – CM2 à l'école privée
 - Un projet sera à élaborer avec les institutrices. Si les enfants sont candidats nous adresserons un courrier aux parents concernant ce possible engagement.
 - L'impression des bulletins, ainsi que le vote se feront en mairie

Commission Finances

- Point sur les frais de personnel
- Chaufferie : projet de rachat de la chaufferie au SYDER. Actuellement à l'étude.

Commission Bâtiment

- Raccordement des bâtiments à la chaufferie
- Le préau de l'école publique sera peint pendant les vacances de la Toussaint

• Informations diverses

- Téléthon le 5 décembre 2015 : saucisson chaud le midi. Balades en quad. Chants de la chorale. Sortie de voitures anciennes
- L'association P'OSER a transmis un courrier en mairie concernant l'occupation du bâtiment de la cure
- Semaine de la tolérance sur le territoire des Hauts du Lyonnais, organisée par le centre socio culturel : du 9 au 14 novembre 2015
- CCAS : repas des anciens très apprécié dans sa nouvelle formule
- Vœux du Maire : 2 janvier 2015 au Pôle d'animation
- 15 novembre : commémoration de l'armistice du 11 novembre à Larajasse. Messe à 10h. Défilé à 11h. Verre de l'amitié à 11h30.

• Parole donnée au public.

- Madame Anne Marie POIROT demande si la commune a pris une position quant à l'accueil des réfugiés. Pour le moment, la commune n'est pas à l'initiative concernant cet accueil. Ceci avait été discuté au précédent conseil municipal et étant donné l'heure tardive, nous n'avons pas relancé le débat. Ce sujet est trop important pour être abordé en cinq minutes, mais la Commune mettra en place toutes les mesures nécessaires si une telle situation se présente sur son territoire.
- Lorsque le public souhaite aborder des sujets non inscrits à l'ordre du jour, il est nécessaire de les transmettre en mairie au moins trois jours avant le conseil municipal pour que les élus et les services puissent anticiper et préparer les réponses

• Délégation du Maire

- Arrêté n°2015-192 du 13 octobre 2015 : transfert de crédits en section de fonctionnement du compte 022 « dépenses imprévues » au chapitre 012 « charges de personnel » pour un montant de 12 900 €.

Fin de la séance à 00h30

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le Jeudi 19 Novembre 2015, à 20h, en Mairie